



BULLETIN D'INFORMATION

Édition février 2021

English version follows

Surveillance du niveau de l'eau au Lac à la Truite

Saviez-vous que le niveau de l'eau au Lac à la Truite fait l'objet d'une surveillance quotidienne par l'APLT et que vous pouvez consulter les résultats sur le site Web de l'APLT? [Cliquer ici](#)

Chemin du Lac à la Truite

À titre d'information, la résolution ci-dessous a été publiée dans le bulletin « Le Minervois », édition janvier-février 2021:

Transports

« Suite à l'octroi d'une subvention de 31 668 \$ pour aider à l'amélioration du chemin du Lac à la Truite, il a été résolu d'approuver une dépense totale de 39 411 \$ pour les travaux d'amélioration effectués sur ce chemin ».

La résolution a été adoptée lors d'une séance ordinaire du conseil municipal le 18 janvier dernier.

N'oubliez pas d'apporter un sac!

C'est un peu délicat d'aborder le sujet... mais le message doit quand même être adressé.

Nous sommes tous d'accord qu'ici au Lac la vie est bien différente de la grande ville, c'est la campagne... les grands espaces, la liberté quoi... mais cette liberté n'est pas synonyme de déroger au règlement municipal en ce qui a trait aux déjections canines.

Soyez un maître responsable. **MERCI** de ramasser les matières fécales de votre chien d'une propriété privée ou publique et de jeter le sac dans les ordures.

Bon mois de février!



NEWSLETTER

February 2021 Edition

Water level monitoring at Lac à la Truite

Did you know that the water level at Lac à la Truite is monitored daily by the APLT and that you can view the results on the APLT website? [Click here](#)

Lac à la Truite Road

For your information, the resolution below was published in the newsletter "Le Minervois", in the January-February 2021 edition:

Transports

"Following the granting of a subsidy of \$31,668 to help improve the Lac à la Truite road, it was resolved to approve a total expense of \$39,411 for the work carried out on this road".

The resolution was passed at a regular council meeting on January 18.

Do not forget to bring a bag!

It is a little delicate to talk about this subject ... but the message still needs to be sent.

We all agree that here at the Lake life is quite different from the big city, it is the countryside ... the great outdoors, freedom ... but this freedom does not mean deviating from the municipal bylaw regarding dog droppings.

Be a responsible pet owner. **THANK YOU** for picking up your dog's « business » from private or public property and throwing the bag in the garbage

Enjoy the month of February!



Association des propriétaires du Lac à la Truite
La Minerve, Québec
J0T 1S0
<https://aplt.ca>
info@aplt.ca

Ce courriel a été envoyé à
Vous avez reçu ce courriel car vous vous êtes abonné aux communications de l'APLT.

[Se désinscrire](#)

